

BOURSES DU COMITÉ DES FÊTES

Modalités d'inscription

Le Comité des fêtes d'ETIVAL CLAIREFONTAINE organise chaque année plusieurs bourses où les particuliers peuvent mettre en vente des articles d'occasion encore en bon état :

- ❖ BOURSE AUX JOUETS
- ❖ BOURSE AUX LIVRES
- ❖ BOURSE A LA PUÉRICULTURE
- ❖ VIDE ARMOIRES

Pour s'y inscrire, il suffit d'adresser un formulaire à l'association, soit par email, soit par courrier à l'adresse :

[Comité des fêtes, Mairie, 4 rue du Vivier, 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE.](#)

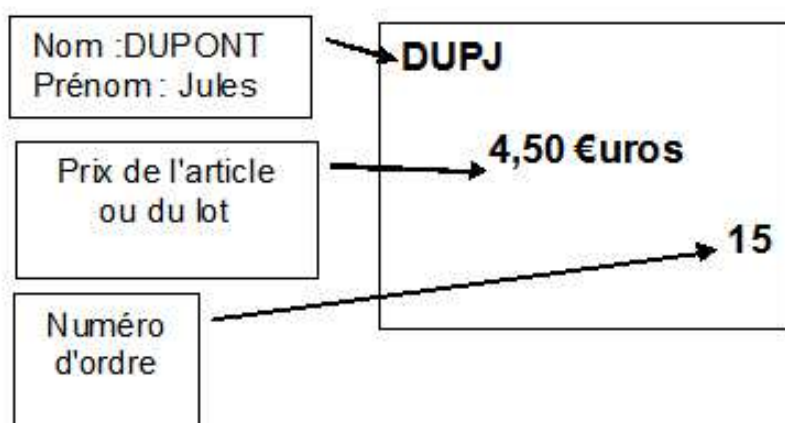
Le formulaire peut être téléchargé sur le site de la commune : etival.fr ou sur le blog du comité des fêtes : comiteetival.canalblog.com

Les dépôts d'articles se font en général le samedi précédant la bourse de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Les invendus peuvent être retirés le dimanche à partir de 18 heures 30

Chaque lot ou article doit être porteur d'une étiquette "scotchée" (modèle ci-dessous) indiquant :

1. Un code composé d'une ou de deux lettres des Nom et Prénom du déposant.
2. Le prix de l'article ou du lot.
3. Le numéro d'ordre.



Le Comité des fêtes retiendra 20 % du total du produit de la vente

Il décline toutes responsabilités en cas de perte et/ou de vol lors du dépôt ou de la vente des objets.